

29 nov 2012 -16:03

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

Diversité et égalité des chances dans les services publics fédéraux

Le Conseil des ministres a approuvé un crédit d'engagement et un crédit de liquidation sur le crédit provisionnel 2012 afin de couvrir les dépenses découlant d'initiatives en matière de diversité culturelle, d'égalité des chances et d'adaptation des postes de travail pour les personnes avec un handicap dans différents services publics fédéraux.

Le Conseil des ministres a approuvé un crédit qui couvre les frais découlant d'initiatives qui contribuent à la diversité culturelle, l'égalité des chances et des postes de travail adaptés pour les personnes avec un handicap. Chaque année, un appel à projets est lancé dans les services publics fédéraux et de programmation de manière à les encourager à développer des projets favorisant la diversité. Le SPF Personnel et Organisation cofinance les projets à raison de 50%. Le crédit approuvé par le Conseil des ministres couvrira le financement des projets approuvés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à
la Fonction publique et à la Modernisation des Services
publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
<http://bogaert.belgium.be>